

Pour diffusion immédiate
Le 23 mars 2022

LE BUDGET DE 2,88 MILLIARDS DE DOLLARS POUR L'ÉDUCATION PRÉVOIT 200 NOUVEAUX POSTES D'ADJOINT D'ENSEIGNEMENT

Le budget du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan pour 2022-2023 prévoit un investissement record de 2,88 milliards de dollars à l'appui des élèves de la prématernelle à la 12^e année, des jeunes apprenants ainsi que du personnel des écoles et des garderies. Il s'agit d'une augmentation de 219,9 millions de dollars, soit 8,3 %, par rapport à l'année dernière.

« Notre gouvernement est fier d'investir cette année encore des sommes records en éducation », a déclaré le ministre de l'Éducation, Dustin Duncan. « Une économie forte permet de financer des services publics solides, et le budget d'aujourd'hui le montre avec de nouveaux fonds pour les postes d'adjoint d'enseignement et de nouveaux investissements en immobilisations qui aideront les élèves de la Saskatchewan à réussir durant les années à venir. »

Les 27 divisions scolaires de la Saskatchewan recevront un montant de 1,99 milliard de dollars en financement de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2022-2023, une augmentation de 29,4 millions de dollars, soit 1,5 %, par rapport à l'année dernière. Cette augmentation permettra :

- d'investir 6 millions de dollars supplémentaires dans les mesures de soutien à l'apprentissage à l'intention des élèves;
- de financer entièrement la hausse salariale de 2 % dont bénéficie le personnel enseignant aux termes de la convention collective des enseignants.

En plus de cette augmentation, un nouveau fonds de 7 millions de dollars permettra aux divisions scolaires d'embaucher jusqu'à 200 nouveaux adjoints d'enseignement à temps plein pour l'année scolaire 2022-2023, conformément à l'engagement pris dans le discours du Trône de 2021. Les adjoints d'enseignement supplémentaires offriront du soutien aux élèves et aideront les enseignants à gérer des salles de classe de plus en plus diversifiées.

Le financement des écoles secondaires historiques et des écoles indépendantes qualifiées fera l'objet d'une augmentation de 2,6 millions de dollars pour l'année scolaire 2022-2023, pour un total de 17,5 millions de dollars à l'appui de l'augmentation des inscriptions et de la création d'une nouvelle catégorie d'écoles indépendantes financées.

Grâce à un investissement de 168,6 millions de dollars destiné à la construction et à la rénovation des écoles, le gouvernement de la Saskatchewan continue d'offrir des milieux d'apprentissage sécuritaires et inclusifs aux élèves. Cette somme comprend :

- 95,2 millions de dollars à l'appui de la planification et de la construction en cours de 15 nouvelles écoles ainsi que de la rénovation de 5 écoles déjà en place;
- 4,5 millions de dollars pour la création d'un nouveau programme de financement des projets mineurs de rénovation des immobilisations qui permettra aux divisions scolaires d'effectuer des

réparations structurales, des rénovations et des agrandissements afin de prolonger la durée de vie des écoles de la province, ce qui comprend les rénovations réalisées à l'école Kyle Composite et à l'école St. Margaret de Moose Jaw;

- 55,9 millions de dollars pour l'entretien préventif et d'urgence;
- 12 millions de dollars pour acheter ou déplacer des salles de classe mobiles.

Il est également prévu d'achever les travaux relatifs à 15 projets d'entretien des écoles déjà entamés à la suite de l'attribution, annoncée en juin 2020, de 25,9 millions de dollars sur deux ans en fonds de relance.

Le financement pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants s'élève à 309,6 millions de dollars dans le budget de 2022-2023, ce qui comprend 4,3 millions de dollars pour la création de 6 100 nouvelles places en garderie non résidentielles et les garderies résidentielles en milieu familial, le tout faisant partie de l'objectif de la province consistant à créer 28 000 nouvelles places réglementées au cours des cinq prochaines années.

Depuis février 2022, les frais de garde des parents ayant des enfants de moins de six ans ont été réduits en moyenne de 50 % dans les garderies réglementées. Les paiements rétroactifs remontant au 1^{er} juillet 2021 sont également en cours de traitement. Le financement de cette année permettra de réduire davantage les frais pour les parents, et ce, dès septembre 2022, afin de favoriser l'accès des familles à des services de garde d'enfants abordables et de qualité. Les autres investissements dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants pour 2022-2023 comprennent :

- 2,3 millions de dollars pour l'inclusion des enfants handicapés;
- 9,0 millions de dollars pour l'entretien préventif et la réparation des établissements de garderie;
- 11,4 millions de dollars pour des initiatives de formation et des mesures de soutien à l'intention des éducateurs de la petite enfance.

Un financement provincial supplémentaire de 655 000 \$ est versé dans les programmes d'intervention précoce pour la petite enfance afin d'atténuer les effets de la demande accrue et des listes d'attente pour les jeunes enfants de la province qui souffrent de retards de développement et d'un handicap.

Les organismes communautaires qui offrent des services d'approche destinés à la petite enfance, des programmes d'acquisition de compétences pour la vie et des programmes d'alphabétisation recevront une augmentation de 2 %, qui s'établit au total à 728 000 \$.

-30-

Renseignements :

Rose Semchuk
Ministère de l'Éducation
Regina
Téléphone : 306-787-5609
Courriel : rosann.semchuk@gov.sk.ca
Tél. cell. : 306-526-9345

